

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** - (1998)

**Artikel:** Quelques noms de famille et noms de lieux jurassiens  
**Autor:** Henry, Pierre  
**Kapitel:** Noms de famille  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064678>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Noms de famille

# Notes de famille

## L'origine des noms de famille

La généalogie passionne un nombre croissant d'amateurs. Cet agréable passe-temps n'est plus réservé aux personnes âgées. Jeunes et vieux consacrent des heures, des jours, des semaines à remonter les siècles, tentant de retrouver la trace de ceux qui ont fait que nous sommes là aujourd'hui. Ce nouvel élan va souvent de pair avec l'étude des patronymes ou noms de famille. Devant l'abondance des publications qui traitent soit de généalogie, soit de noms de famille, on n'a que l'embarras du choix.

Les Editions Cabédita, à Yens-sur-Morges, ont jumelé ces deux centres d'intérêt en un seul guide intitulé « Comment réaliser sa généalogie ». Une longue introduction est réservée à l'histoire de la famille. Elle contient un très intéressant chapitre sur l'origine des patronymes. Essayons de le résumer sans trahir la pensée de l'auteur.

Maurice Bossard, ancien professeur de français médiéval à l'Université de Lausanne, rappelle dans une langue accessible à chacun que pendant toute la durée du Moyen Age et jusque vers 1200, les individus sont nommés presque uniquement par leur prénom. Mais la gamme de ceux-ci n'est pas infinie et, peu à peu, on prend l'habitude d'ajouter au prénom l'indication du lieu d'habitation ou de provenance, du métier ou de la charge exercée, ou encore un adjectif se rapportant au physique ou au psychique de l'individu.

La provenance des noms de famille est très diverse. Toutefois, on peut la regrouper en une dizaine de secteurs.

1° Les prénoms et leurs dérivés obtenus surtout par suffixation. On sait qu'un suffixe est un élément que l'on ajoute à la fin d'un mot pour former un autre mot. Exemple : *Michel* a donné *Michelin*, *Michelet*, *Micheloud* et, par changement de terminaison, on a obtenu *Michet*, *Michot*, *Michaud*, *Michoud*, etc.

2° Les noms de métier ou de fonction. Exemples : *Tavernier* et *Tavernet* (tenancier d'une taverne, ancien nom de l'auberge ou du cabaret), *Châtelain* (représentant local du seigneur) ou *Demierre* (leveur de dîmes).

3° Le nom du village, de la localité, de la province d'où est venu l'ancêtre ou, à la rigueur, du lieu où il a séjourné quelque temps. Exemples : les *Dessarzens* vaudois et les *Dessarzin* fribourgeois viennent du village vaudois de Sarzens ; les *Vautravers* sont issus du Val-de-Travers.

4° le lieu-dit du village où l'ancêtre a habité ou possédé des terres. Exemples : *Miéville* (qui habite au milieu du village), *Duhamel* (qui demeure dans un hameau, à l'écart), *Chavanne* (qui habite une cabane, une maison isolée), *Bugnon* (littéralement : de la source), *Descombes*, *Lacombe* (de la combe).

5° L'arbre ou la plantation d'arbres que l'ancêtre a possédé ou auprès duquel il avait sa maison. Exemples : *Chaignat* (littéralement :

jeune chêne), *Coudrey* (tiré de coudre ou coudrier, c'est-à-dire noisetier), *Dubosson* (littéralement : du buisson), *Biolez* ou *Biolley* (bouleau).

6° L'animal avec lequel l'ancêtre avait quelque ressemblance physique ou, à la rigueur, qu'il aimait particulièrement. Peut-être que l'origine du nom de famille est une aventure rocambolesque arrivée avec une bête et sur laquelle on ne sera jamais renseigné. Exemples : *Colomb* (pigeon), *Desboeuf* (bétail bovin), *Chevalet*, *Chevalaz* (cheval).

7° Les traits physiques ou moraux caractérisant l'ancêtre ; ses qualités ou plus souvent ses défauts. Exemples : *Blanc* ou *Leblanc*, *Blanchard* (désignaient soit un homme aux cheveux prématurément blancs ou un teint très pâle). Les *Corbat*, *Courbat* et *Courbet* ont bien la signification de « dos courbé, voûté ». Les *Maigret* et autres *Mégroz* proviennent de l'adjectif « maigre ». Les *Sordet*, *Siordet* et *Surdez* semblent issus de « sourd ». On trouve aussi des qualités : *Joly* (joli) et *Badet* (gai).

8° Les outils, les ustensiles avec lesquels le premier de la lignée travaillait. Exemples : *Clavel* signifie indiscutablement « clou », *Viret* évoque un tourniquet, un tour. La nourriture est représentée notamment par *Pamblanc* (pain blanc), *Panchaud* (pain chaud). *Moirandat* évoque le « repas pris au milieu ou à la fin de l'après-midi ».

9° Les sobriquets railleurs ou peu aimables. Exemple : *Bonjour* vient probablement du fait que le premier qui reçut ce surnom multipliait cette salutation.

10° Quelques noms de mois ou de fêtes. Exemples : *Janvier*, *Février*, *Juin*, *Novembre*.

En France, il existe des familles *Toussaint*. *Chautemps* correspond à la définition de l'été ; en allemand *Sommer*.

Beaucoup de noms communs sont devenus noms de famille sans qu'on sache bien pourquoi. Nombreux sont ceux qui ont été déformés par un curé de paroisse qui fonctionnait comme officier d'état civil, ou par un notaire. Leur apparente indifférence à l'orthographe ne doit pas nous surprendre. En attendant qu'un ordinateur nous le précise, il est encore impossible de nous faire une idée correcte des noms de famille portés par des Suisses. Ils sont cependant contenus dans trois forts volumes, mais ces répertoires sont muets sur l'origine du nom. Ce serait une tâche titanesque que de l'étudier. C'est la raison pour laquelle les dictionnaires étymologiques des noms de famille seront toujours incomplets.

Avant d'entreprendre la moindre recherche sur son nom – à moins qu'il ne soit réellement transparent –, il est utile de connaître la région d'origine, les formes anciennes du nom ainsi que les lois de la phonétique régionale, du patois dans certains cas. Si plusieurs noms sont limpides, d'autres posent des problèmes multiples et complexes. Mais la patronymie, ou si l'on veut l'anthroponymie nous permet souvent de reconstituer un fragment de la vie de nos ancêtres. La généalogie également. On ne trouve pas toujours ce que l'on cherche. Un détail encore, qui a son importance : avant de se lancer dans une recherche quelconque, il est prudent de se renseigner auprès de l'archiviste cantonal afin de savoir si quelqu'un n'aurait pas déjà effectué le même travail.

## Prénoms et noms de famille

Depuis dix siècles environ, l'Europe utilise un système de désignation des personnes à deux éléments :

- le prénom ou marqueur individuel ;
- le nom de famille ou marqueur de lignage, transmis héréditairement.

Selon les régions, ce système anthroponymique s'est généralisé entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Vers l'an mil, seul le nom de baptême désignait nos ancêtres. Beaucoup de prénoms étaient assortis de diminutifs. D'autres avaient été altérés, déformés, contractés. Ils se muèrent souvent en noms de famille. Parmi les douze patronymes les plus fréquents de France, les *Martin*, *Bernard* et *Thomas* viennent en tête. Bien placés sont aussi les *Richard*, *Robert*, *Laurent*, *Simon* et *Michel*.

Grâce à l'annuaire téléphonique informatisé, on pourrait classer les noms de baptême de Suisse et déterminer leur fréquence. Bornons-nous à extraire de l'annuaire N° 4 (Jura, Jura bernois et Neuchâtel) les noms de famille issus de prénoms. L'origine de plusieurs patronymes est évidente. Il n'est pas difficile, par exemple, de déceler le prénom Nicolas dans *Nicol*, *Nicolet*, *Nicoulin*, *Nicoud* ou *Nicod*. Mais d'autres n'apparaissent pas immédiatement à l'esprit : *Colin* et *Collin* sont également issus de Nicolas.

### Anciens noms de baptême

Passons d'abord en revue quelques noms de baptême oubliés ou sortis de l'usage,

mais qui survivent dans les patronymes. Jean-Louis Beaucarnot, Jacques Cellard et Pierre Chessex se sont penchés sur les prénoms disparus. Avec eux, examinons ceux qui ont quelque rapport avec des noms de famille de notre région :

Ado : *Adatte*.

Albéric : *Aubry*.

Aymery : *Emery*.

Bago : *Baguet*.

Barnier : *Bernier*.

Bertha : *Berthold*, *Berthod*, *Berthoud*, *Berthelot*, *Bertholet*, *Bertet*, *Bertin*.

Bidard : *Bidaux*.

Bonnet : *Bonnard*, *Bonnot*.

Bovo : *Bovet*.

Brice : *Brisset*.

Chrétien (forme ancienne de Christian) : *Crétin*.

Colomban : *Colombi*.

Cobo : *Cuenin*, *Cuenat*.

Evrard : *Evard*, *Erard* et sa variante *Eray*.

Gauthier : *Vautier*, *Vauthier*. Diminutif : *Gatherat*.

Girard (forme dialectale de Gérard) : *Girardy*, *Girardin*, *Girardat*, *Girardot*, *Girardet*.

Job : *Jobé*, *Jubin*, *Jobin* (encore que le patois djoba « bavard » ne soit pas exclu).

Jourdain : *Jourdan*.

Lambert : *Lambert*.

Liotard : *Léotard*, *Liart*, *Liard*.

Macard : *Macquat*.

Morin : *Morin*.

Pons : *Poncet*.  
Renard : *Reinhard, Reinhart*.  
Renier (proche de René et Renard) : *Régnier*.  
Rudolphe : *Ruef, Rueff*.  
Sauveur : *Sauvin*.  
Seguin : *Séguy*.  
Séverin : *Savary*.  
Talon : *Tallon*.  
Ulmann : *Houlmann, Hulmann*.  
Vernier : *Vernier*.  
Vital : *Vidal*.  
Vitus : *Viatte*.

### Noms de saints les plus usuels

Albert : *Aubert, Aubertin, Aubertot, Auberson*.  
André : *Andrey, Landry*.  
Barthélémy : *Barthe, Barthoulot*.  
Benoît : *Benoist, Benot, Beney*.  
Bernard : *Bernardot, Bénard*, probablement *Bregnard* (par métathèse) et *Boinay* (Bernard en patois ajoulot).  
Catherine : *Catté, Cattin*.  
Clément : *Clémence, Cléménçon*.  
Conrad : *Conz* (diminutif).  
Constant : *Constantin*.  
Demange (prénom lorrain) : *Mangeat*.  
Demonge (prénom bourguignon) : *Mougin, Mouginot*.  
Emile : *Milien* et vraisemblablement *Milliet*.  
Emmanuel : *Manuel*.  
François : *Franc, Frank, Franck*.  
Frédéric : *Friedrich, Fritz, Frisch, Friche, Frick*.  
Gaspar : *Caspar* (altération par l'alsacien).  
Georges : *Georgin*.  
Guillaume : *Guille, Guillet, Guillot, Guillau- met, Guillarmot, Wilhelm, Wilhem, Vuillaume,*

*Voyame, Voélin, Vuille, Vuilloz, Veuillot, Vuil- larmoz, Vuilleumier*.  
Hugues et Hugo : *Huguet, Hugonet, Hugo- nin, Huguenin, Huguelet, Huot, Husson*.  
Jacques : *Jacquot, Jacot, Jacotet, Jacquat, Jac- quet, Jacquier, Jacquard, Jaccard, Jacquemin, Ja- coud*.  
Jean : *Jeannerat, Jeanneret, Jeannin, Grandjean, Grosjean, Petitjean, Beaujean, Jeanbourquin, Jeandupeux* et probablement *Hennet* (dimi- nutif de *Jehannet*, variante de *Jehan*), *Hen- nin* (de *Jehannin*).  
Jules et son diminutif Julien : *Jullien, Julian, Jullian, Juillard, Juillerat*.  
Julien : *Gelin*.  
Laurent : *Laurens*.  
Léon et Léonard : *Liénard, Leonardi*.  
Louis : *Lovis, Loïs, Clovis*.  
Marcel : *Marceau, Marcelin, Marcellin*.  
Marguerite : *Margot, Marguerat, Merguin*.  
Martin : *Martinet, Martineau, Martinot*.  
Matthieu : *Mathez, Matthey, Metthez, Mettey, Mathiot, Mathys*.  
Maurice : *Moritz, Meurisse, Morisot* et proba- blement *Muriset*.  
Paul : *Paulet, Paulien, Paulian, Paulin, Pauly, Paoli*.  
Philippe : *Pheulpin*.  
Pierre : *Perret, Perrey, Peyret, Pernod, Perre- noué, Perrin, Périat, Perrot, Perronne, Parrat, Paratte*.  
Raoul : *Roulet, Rollat*.  
Richard : *Richon, Richert, Ricard, Riché*.  
Roland : *Rolland, Roulard, Orlando, Orlandi*.  
Romain : *Roman, Romand, Romano*.  
Stéphane, devenu Etienne : *Thiévent, Théve- not, Thévenin, Theuvenat*.  
Sylvain : *Silvant, Sauvin*.

Thibaud : *Thibault, Thibaut, Thibaudet, Thiébaud, Théobald* (forme alsacienne et lorraine) et vraisemblablement *Theubet*, à moins que ce dernier nom ne soit issu de Tobie.

Thierry : *Theuriet, Theurillat*.

Thomas : *Masset, Masson, Massenet*.

Vivien : *Viénat*.

### Les diminutifs

Si l'on appelle « Riquet » un enfant prénommé Henri, on supprime la première syllabe de son nom – les scientifiques parlent d'aphérèse – et l'on ajoute un diminutif en -et. Ce suffixe affectueux peut aussi être -ot (Riquot, Henriot). *Riat* et *Rion* proviennent de *Henriat* et de *Henrion*, eux-mêmes dérivés de *Henri*.

Plusieurs noms de famille sont des diminutifs de prénoms dont la première syllabe est tombée. Simon a donné *Simonin, Simonot, Simenon, Sémon, Sémonin* et, par aphérèse, *Monot, Monnot, Monod, Monnin, Monet, Monnet, Monnat, Monard, Monnard*.

Ces patronymes peuvent aussi provenir de l'ancien prénom *Aymon*, qui était plus fréquent que *Simon*. *Monnier* et *Monier* représentent probablement une forme dialectale de « meunier ». Ils pourraient aussi signifier « monnayeur », c'est-à-dire « changeur », mais c'est beaucoup moins sûr. *Nardin* est l'aphérèse de *Bernardin* et *Sandrin* le diminutif d'*Alexandrin*. *Babey* représente vraisemblablement la forme redoublée d'*Isabelle* ou d'*Elisabeth*. *Bourquin*, que l'on peut rapprocher de *Bourquard*, a donné *Bourquenez* et *Bourquenet*, enfin, par aphérèse, *Quenet*. Mais *Quenet* pourrait aussi être le diminutif de *Jaquenot*, lui-même issu de *Jacques*. *Jacquelot*, orthographié *Jacqueloz*, a pu donner *Queloz*. Il saute aux yeux que *Guenin* est l'aphérèse d'*Huguenin*, lui-même issu de *Hugues* ; il en est certainement de même de *Guenat, Gonin* et *Gounod*. Sans parler de *Jeanguenin* et de *Jeanguenat*.

Dans certains cas, l'emploi du conditionnel s'impose, même si les probabilités sont proches des certitudes.

## Les noms de famille issus d'un nom de métier

Si l'on devait classer les noms de famille d'après leur importance numérique ou quantitative, on trouverait, par ordre décroissant, les prénoms, les surnoms ou sobriquets, les noms de métiers et les noms de

terroir. Les patronymes tirés d'un nom de métier sont nombreux. Examinons ceux d'origine romane, encore que la langue allemande possède des noms qui apparaissent fréquemment dans l'annuaire téléphonique

de notre région. Prenons quelques exemples : *Baumann* (ouvrier du bâtiment), *Baumgartner* (jardinier), *Egger* (herseur), *Fischer* (pêcheur), *Gerber* (tanneur), *Kaufmann* (marchand), *Kohler* (charbonnier), *Maurer* (maçon), *Meier* (métayer ou fermier), *Metzger* (boucher), *Müller* (meunier), *Schmid* ou *Schmidt* (forgeron), *Schneider* ou *Schnyder* (tailleur), *Schumacher* (cordonnier), *Wagner* (charron), *Weber* (tisserand), *Zimmermann* (charpentier).

Sauf erreur, il n'y a pas de *Boucher* dans la région, mais des *Boulangers*, des *Farine* et des *Fournier* ; ils représentent la profession de boulanger. Les *Blétry* et les *Biétry* devaient avoir un ancêtre qui s'adonnait au commerce de grains, du blé en particulier. Reprenons l'ordre alphabétique de l'annuaire téléphonique en procédant par sondage et en indiquant entre parenthèses le métier qui a très vraisemblablement donné un nom de famille. Ceux-ci apparaissent sous des formes diverses. *Berbiere* (barbier), *Bouvier*, *Bouverat*, *Bovet*, *Desbœufs* (gardien ou conducteur de bœufs), *Berger* (gardien de moutons, à moins que le nom soit de l'allemand prononcé à la française), *Bulliard* (celui qui, selon Jacques Cellard, fond et appose la bulle sur des actes, puis celui qui calligraphie des ordonnances), *Carrier* (exploitant d'une carrière ou tailleur de pierres), *Chapuis* ou *Chappuis* (charpentier), *Chariatte*, qui évoque une « petite charrue », est probablement le surnom d'un laboureur, *Corday* ou *Cordey*

(cordier), *Cosandey* (celui qui coud, tailleur), *Chausse*, *Lachausse* (fabricant de chaussures), *Cordelier* (pourrait être un marchand de cordes, comme *Cordier*, mais ce nom pourrait faire allusion au cordelier, ce religieux dont la robe est ceinturée d'une cordelière), *Criblez* (fabricant de cribles à grains, à terre, à minerais), *Ecoffey* (cordonnier), *Favre*, *Faiore*, *Lefèvre*, *Lefebvre* (forgeron ou toute espèce d'artisan travaillant le fer), *Favrot* (diminutif de *Favre* ou commerçant vendant des fèves, cet aliment de base détrôné par les haricots), *Lardon* (surnom du charcutier), *Lhoste* (cabaretier), *Magnin* (chaudronnier, souvent ambulancier), *Marchand* (marchand de bétail en particulier), *Mercier* (marchand, souvent colporteur), *Monnier* (meunier), *Monnin* et *Monnat* ne désignent probablement pas un meunier ; il semble que ce soit plutôt des diminutifs des prénoms Aymon ou Simon, *Pégeot* et *Peugeot* (marchand de poix), *Pelletier* (marchand de peaux), *Piguet* (ouvrier maniant un petit pic), *Rollier*, *Rollat* (voiturier), *Saunier* (marchand de sel, peut-être trafiquant de sel), *Taillard* (tailleur), *Tissot* (tisserand), *Tournier* (tourneur), *Tripet* (tripier), *Vaquin* désignait un brave vacher, profession nullement méprisée par nos aïeux. Selon Jacques Cellard, source principale de cet article, la profession de vacher, comme celle de berger, était plutôt lucrative.

Aux lecteurs de compléter cette liste qui n'a surtout pas la prétention d'être exhaustive.

Autrefois, beaucoup de casseroles étaient en cuivre étamé, c'est-à-dire qu'elles étaient recouvertes d'un alliage de plomb et d'étain, fondu et étalé sur toute leur surface. A l'usage, cette couche diminuait d'épaisseur et des trous apparaissaient. Il fallait donc rétamé ces ustensiles. On faisait aussi réparer les casseroles en fer-blanc, percées ou amincies sous l'action du feu. On les portait chez le ferblantier. Mais bien rares étaient les villages pourvus d'une ferblanterie. Il y avait donc des rétaméurs, des chaudronniers ambulants. On les appelait *magnins*. Ce métier s'est perdu dans le premier tiers de ce siècle et le nom n'est plus qu'un mot-souvenir pour les personnes âgées. Il survivra pourtant dans les noms de famille. *Magnin* est un patronyme très répandu dans tous les cantons romands, à l'exception du Jura où l'on ne trouve que quelques familles. En France comme en Suisse, les variantes sont nombreuses : *Magnien, Maignan, Maignant, Meignan, Maignin, Meignien, Magnan, Magnant* (M.-Th. Morlet).

Ces noms propres proviennent évidemment de noms communs aux orthographes innombrables. Elles varient selon les époques et les provinces : *magnin, magnan, magnien, magnié, mignan, maingnier, magni*, pour ne citer que les principales.

Le mot est issu du latin (non attesté) *manianus* « travailleur manuel ». Le *magnin* était donc un ouvrier ambulant, étameur, chaudronnier, au besoin raccommodeur

d'ustensiles de ménage et quelquefois de faïence. Il parcourait les rues des villages et des villes à la recherche de travail en criant : « Magnin, magnin ! » Ce cri était souvent répété par les gamins qui le suivaient. Dans le Jura il arrivait que l'on traitait de « sacré magnin » un bricoleur, autrement dit un « maïyenou ».

Dans les Dombes, on menaçait les enfants d'appeler le *magnin* pour leur faire peur. Cette particularité, relevée par von Wartburg, m'a fait penser au *mânou* jurassien et au *mâno* neuchâtelois. Quand les enfants étaient « malsages », on les menaçait d'aller chercher le *mânou* – croque-mitaine, fantôme ou homme noir – pour s'en faire obéir.

Il est certes hasardeux de rapprocher *magnin* de *mânou*, mais, fait troublant, dans le val d'Aoste, *magnin* est un adjectif qui signifie « sali de noir ». Il n'est donc pas impossible que *mânou* et *mâno* puissent se rattacher à *magnin*, encore que les lois de la phonétique n'y trouvent pas tout à fait leur compte. Restons donc prudents dans les rapprochements !

De *magnin*, il reste une locution relevée dans *La sagesse des Romands*. Elle s'adressait aux impatients auxquels on disait : « *Pasyans, mènnyïn, t'ère lè tyès* ». Christine Barras l'a traduit ainsi : « Patience, étameur, tu auras la casserole ». Il y a fort longtemps, j'avais entendu cette expression à Courtemâche, mais en français régional : « Patience, *magnin*, t'auras la casse ! »

## Bacon et Baconat

– Chaque matin, je me régalaïs d'œufs au bacon, m'a dit ce jeune homme en rentrant d'Angleterre.

La définition du bacon est bien connue : « lard maigre et fumé ». Mais sait-on que le mot anglais est un emprunt à l'ancien français *bacon* qui signifiait flèche de lard ? Pour les curieux qui désirent remonter encore plus haut dans le temps, notons que le terme est d'origine germanique : il est issu du francique (la langue des Francs) *bakko* qui signifie « jambon, flèche de lard ».

Greimas, qui nous livre ces précisions dans son *Dictionnaire de l'ancien français*, ajoute que le bacon était primitivement le « porc tué et salé, le lard salé, le jambon ». *Baconer* signifiait non seulement tuer un porc, mais aussi le mettre dans le sel. Enfin, le *baconier* était celui qui vendait du bacon.

Le mot apparaît très tôt dans les patois de la Suisse romande (1482), mais relativement tard dans les patois jurassiens (1635 en Erguel). Les attestations du *Glossaire des patois de la Suisse romande* sont nombreuses : elles concernent d'abord le lard, frais ou fumé. Le terme a passé dans les proverbes tels que ceux-ci relevés dans le canton de Vaud : « Donner à garder le bacon au chat », c'est confier une chose précieuse, un secret à une personne qui n'en est pas digne. Être avare, c'est « ne pas donner du bacon à son chien ». « Faire comme un rat dans un pan

de bacon », c'est en prendre à son aise, être comme un coq en pâte. Mais le sens prépondérant dans les textes les plus anciens est « flèche de lard ». Pierrehumbert cite « le dimanche du bacon » pour le jour de Pâques, parce que le carême est fini.

Dans le Vallon de Saint-Imier, le sobriquet des habitants de Corgémont et de Renan est *les Bacons*, c'est-à-dire les mangeurs de lard (GPSR, II,208a). Il est fort possible que ce sobriquet ait été à l'origine du nom de famille Bacon (Pleujouse). Mais *Bacon* a pu aussi être le surnom du vendeur de lard, c'est-à-dire du boucher. Ce nom de métier a très probablement donné naissance à *Baconnat*, nom de famille originaire du Bémont. En France, on retrouve ce diminutif dans les patronymes *Bacconnat*, *Bacconnet* et *Baconier*, trois variantes de *Bacconnier* « charcutier » (M.-Th. Morlet).

Un lieu-dit de Boudry, dans le canton de Neuchâtel, porte le nom de *La Baconnière*. Ce microtoponyme est issu du nom patois signifiant « chambre où l'on fume la viande ». Il a été repris par une maison d'édition.

Dans son glossaire, Simon Vatré signale *bacon* comme synonyme de *laïd* « lard ». Il note aussi *bacoénaie* « graisser avec du lard ; tuer un porc », et *bacoénat* « lard maigre et salé ». Enfin, il cite ce proverbe : *Lo tchait vaît tant â bacon qu'è s'fait pâre*. Traduction : Tant va le chat au lard qu'il se fait prendre.

## Les noms de famille issus de « cordonnier »

Parmi les métiers d'artisans les plus anciens, le cordonnier figure en bonne place. Mais ce nom est relativement récent. Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, on distinguait le *savetier*, qui raccommodait les souliers, du *sueur* qui fabriquait des souliers neufs. L'ancien français *sueur* représente le latin *sutor* « cordonnier », littéralement « celui qui coud les chaussures ». (Pensons à la *suture* du chirurgien). *Sueur* a donné les noms de famille *Sueur*, *Lesueur* et, en allemand, *Sutter*.

Aujourd'hui, ceux qui désirent des chaussures faites sur mesure s'adressent à un *bot-tier* (appelé aussi bottier orthopédiste et, parfois, cordonnier orthopédiste). Le cordonnier, lui, répare les souliers qui, dans leur immense majorité, sont fabriqués industriellement.

*Cordonnier* est la forme moderne de *cordoennier*, *cordoanier*, *cordouanier*. Le mot vient de l'ancien français *cordoan* qui signifie « cuir de Cordoue », ville espagnole célèbre pour le travail du cuir apporté par les Arabes (Alain Rey).

Dans les patois romands, le mot *cordonnier* est représenté par deux noms : *korvejie*, qui a donné *courvoisier*, et *ekofai* qui a donné *escoffier* en français régional (GPSR, VI,

213a). Selon les rédacteurs du Glossaire, *escoffier* postule une base germanique *skôh* « soulier ». On ne manquera pas de faire le rapprochement avec l'allemand *Schuh* et l'anglais *shoe*.

En patois jurassien, *cordonnier* apparaît sous quatre formes : *cœurvogie*, *cœurvoigie*, *crevogie* et *crevoigie* (Vatré). Le passage du son *cœur* au son *cre* est un phénomène courant que les linguistes nomment métathèse. Ce n'est pas autre chose que le déplacement de voyelles ou de consonnes à l'intérieur d'un mot.

Venons-en aux noms de famille issus du nom de métier *cordonnier* : *Escoffier*, *Excoffier*, *Escoffey*, *Ecoffey*, *Courvoisier*, *Crevoisier*, *Crevoiserat*. En France, on trouve les types *Crouvezier*, *Crovisier*, *Corvisart*, *Corvoisier* et *Crouvoisier*.

Quand Monsieur Crevoiserat, Madame Crevoisier ou Mademoiselle Choumakre (Schuhmacher) achèteront une bouteille d'huile Lesieur – déformation de Lesueur, selon Jean-Louis Beaucarnot –, gageons qu'ils penseront peut-être à l'artisan qui leur donna leur nom de famille : le cordonnier.

## Chapuis et Chappuis

Il est certains noms de famille transparents, qui proviennent de métiers, tels que *Boulangier* et *Marchand*. Il en est d'autres dont l'origine ne saute aux yeux que des seuls patoisants, tel *Chapuis*. En patois, un *tchaipu* est un charpentier. *Tchaipujie* signifie tailler le bois ou charpenter. Ce verbe a donné *tchaipujou* qui désigne également le charpentier.

Les (rares) patoisants qui ont étudié l'ancien français ont toujours été avantagés par rapport à leurs camarades exclusivement francophones. En vieux français, *chapuiser* ou *chapuser*, c'est tailler le bois. Chapuis signifie charpentier. Le mot a survécu jusqu'au début du siècle dans le français régional de Suisse romande. En 1926, Pierrehumbert signalait qu'une ancienne corporation de Neuchâtel portait encore le nom de « Compagnie des Favres, Maçons et Chapuis ».

Dans les noms de famille de Suisse romande, et notamment dans le canton du Jura, on trouve les deux orthographes : *Chapuis* (origine : Bonfol, Grandfontaine, Porrentruy ou Réclère) et *Chappuis* (Delémont, Develier, Mervelier ou Vicques). Il s'agit évidemment du même patronyme. Avant la Révolution de 1789, la phonétique était reine et les curés, notaires ou autres scribes écrivaient les noms de famille comme ils les entendaient, sans trop se préoccuper de l'orthographe. Ce n'est qu'après la Révolu-

tion que la graphie des noms de famille a acquis son caractère définitif. Comme le remarquait Jean-Marie Thiébaud, généalogiste franc-comtois, « ce n'est somme toute qu'un instantané pétrifié par hasard et projeté *ne varietur* dans le temps ». Dans le Jura il y a des *Chapatte* et des *Chappatte*, des *Chatelain* et des *Chatelain*, des *Braichet* et des *Brêchet*. On pourrait multiplier les exemples.

Le *Répertoire des noms de famille suisses* ne contient pas de *Menuisier* ou *Menuisier*, noms que l'on trouve en France. Nos vieilles gens prononçaient « menuisier », influencées qu'elles étaient par l'étymologie : « ouvrier occupé à de menus ouvrages ». A l'origine, un menuisier était un ouvrier que son talent et ses aptitudes portaient à l'exécution des ouvrages les plus délicats, les plus menus, en or et en argent (Alain Rey). Ce n'est qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle que le sens moderne de menuisier s'est imposé progressivement, mais l'idée de « travail délicat » a été transférée sur le mot ébéniste à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le nom vient de l'ébène, bois d'un noir foncé et d'une grande dureté.

Revenons à notre *chapuis* pour signaler deux mots régionaux se rapportant au charpentier : la *levure* et le *bouquet*. La *levure*, c'est le montage et la pose de la charpente d'une toiture. Quand la *levure* est achevée, les charpentiers clouent le *bouquet* au faite du toit. Ici, le *bouquet* est un petit sapin enrubanné.

## La fabrique et les Favre

Les mots usuels ne sont pas toujours bien compris. Ainsi en est-il de *fabrique*. Pourquoi appelle-t-on, en Valais notamment, « Conseil de fabrique » le Conseil de paroisse ? C'est la question que l'on m'a posée.

La dénomination archaïque « Conseil de fabrique » est bien connue de ceux qui consultent les archives. Dans le vocabulaire religieux, la fabrique se rapportait à la construction d'une église. Le « Conseil de fabrique » était donc chargé de gérer les revenus destinés à la construction et à l'entretien de l'église. Dans *l'Histoire des institutions de l'Evêché de Bâle*, Quiquerez précise que dans chaque paroisse, il y avait des terres et des revenus (la dîme, par exemple) dépendant de la cure et dont la jouissance appartenait au curé : c'était la dot curiale. Il y avait aussi des fonds de terres et des rentes « affectées à la fabrique de l'église » pour les fournitures nécessaires à la célébration du culte, tels que les vases sacrés, les ornements et les autels, le luminaire, l'encens, les hosties, le vin de messe, les fondations, etc. (p. 337). Le « Conseil de fabrique », constitué souvent de notables, de paysans riches, parmi les plus zélés, administrait ces biens.

Le mot *fabrique* est un emprunt au latin *fabrica* qui désignait primitivement l'atelier du forgeron. *Fabrica* est dérivé de *faber* « forgeron » ou *fèvre*, mot que l'on retrouve dans *orfèvre*, littéralement « forgeron d'or ». *Fèvre*

survit aussi dans les noms de famille *Lefèvre* et *Lefèvre* (ce dernier ayant conservé le *b* du latin). Mais le patronyme le plus répandu, issu de *faber*, est *Favre* et sa variante jurassienne et franc-comtoise *Faivre*. On trouve des *Favre* dans toute la France, ainsi que dans les cantons romands (à l'exception du Jura) et dans le Jura bernois. En Franche-Comté et dans le canton du Jura, ce sont les *Faivre* qui sont les plus nombreux.

En relisant le début de mon texte, je constate avec stupeur que j'ai écrit « Conseil de paroisse ». Je confesse humblement que je n'arrive pas à dire « Conseil de la Commune ecclésiastique ». Si vous aviez le courage de demander quelle est la différence entre une paroisse et une commune ecclésiastique, on vous répondrait peut-être qu'une paroisse est le territoire sur lequel s'exerce le ministère d'un curé ou d'un pasteur – ce que tout le monde comprend aisément. Mais le Canton du Jura aime à se distinguer. C'est pour cette raison que l'on ajouterait «...tandis qu'une commune ecclésiastique est une collectivité de droit publique dotée de la personnalité juridique. »

Vous passeriez sans doute pour « un drôle de paroissien » si vous ne trouviez pas l'énoncé limpide. Même si, dans votre for intérieur, vous pensiez aux sages qui élaborèrent la terminologie dans le vent et que vous vous demandiez : « Mais qu'est-ce qu'ils fabriquent ? »

## Les noms de famille provenant d'un sobriquet

On ne choisit pas son nom et son prénom. Pas plus, d'ailleurs, qu'on ne choisit ses parents qui, eux, choisissent notre prénom. C'est ce que devront se dire tous ceux qui découvriront leur patronyme dans les lignes qui suivront. La sagesse voudrait que j'examine les noms de famille de chez nous à l'exception de ceux provenant d'un surnom, car la plupart d'entre eux ont une origine ironique. Ainsi, j'évitais prudemment les écueils qui me guettent. Mais on pourrait me reprocher un tour d'horizon incomplet. Je prends donc le risque de déplaire à quelques-uns en examinant des patronymes issus de sobriquets.

Ceux-ci offrent un trésor presque inépuisable de types de désignations variées dans lesquels l'observation, la malice, voire la cruauté tiennent une place de choix. En effet, nos lointains ancêtres prenaient un malin plaisir à railler les traits physiques ou moraux perçus chez leurs semblables. Mais tous les surnoms ne sont pas nécessairement moqueurs.

L'observation des cheveux et de la barbe ont donné les *Brun* et les *Roux*, de même que les *Rossel*, *Roussel* et *Rossé*, les *Noir*, les *Lenoir* et les *Noirjean*. Les *Blanc* caractérisaient des individus à la peau très claire. Les *Morel* et les *Morand* évoquaient les Maures, surnom d'hommes au teint basané.

La taille, la carrure, l'allure ont donné lieu à de nombreux sobriquets : *Petit*, *Petitot*, *Petignat*, *Péquiignat*, *Péquiignot*, *Maigret*, *Grand*, *Grandjean*, *Grosjean*, *Grandrichard*, *Gressot* (probablement diminutif de *gras*), *Rondez* (rond). Les *Gigandet* devaient évoquer un géant. (On retrouve les mêmes caractéristiques dans les noms allemands : *Klein*, *Gros*, *Lang*, *Dick*, etc.)

Les *Gigon* avaient-ils de fortes jambes, c'est-à-dire de fortes giges, comme les *Jambé* d'ailleurs ? C'est probable. A moins que *Gigon* ne signifie « joueur de gigue », ancien violon. Mais il est aussi possible que l'ancêtre des *Jambé* ait été surnommé « le beau Jean », équivalent de « Jehan le Bel » qui aurait donné « Jean Bé ». (C'est du moins l'explication que me donne un archviste qui se fonde sur les documents qu'il a consultés.)

Les *Joly* font penser aux traits fins du visage. L'ancêtre des *Béguelin* devait être bègue, à moins que *Béguelin* ne soit la francisation du nom alsacien *Boeglin* ou allemand *Boegli* (petit bouc). Si le premier *Pelet* (diminutif de « petit poil ») devait être un homme poilu, *Pellaton* représentait au contraire « le pelé », autrement dit le chauve. Mais il n'est pas impossible que le nom de famille *Pellaton* ait été donné à l'habitant d'un terrain pelé, c'est-à-dire dépourvu de végétation. Les *Greppin* étaient les « frisés ».

*Gentil* et *Gentit*, *Mauvais* et *Billieux* évoquent le caractère. *Montandon* signifie « brave » en ancien français. *Folletête* devait représenter un esprit bizarre, tandis que *Bataillard* et *Choquard* se rattacheraient à des individus bagarreurs. *Boivin* et *Boileau* ont vraisemblablement la même origine, le second patronyme étant un surnom plaisant attribué généralement à un ivrogne. *Bacon* et *Baconat* font penser à l'ancien français *bacon* « flèche de lard, viande de porc fumé ». C'est probablement un surnom de charcutier. *Buffat* vient de l'ancien français *buf* « souffler avec bruit », mais le nom pourrait aussi représenter un habitant d'un lieu où le vent souffle souvent et bruyamment. *Donzé* et *Donzelot* viennent de l'ancien français *donzel* et correspondent à *damoisel*, *damoiseau*, c'est-à-dire petit seigneur. On peut traduire *Sautebin* par « celui qui saute bien ».

Les animaux sont largement présents dans les noms de famille, que ce soit par des traits physiques ou des analogies supposées de caractère. Les *Loriol* font penser au loriot, autrefois, l'oriol, les *Busard* à la buse, les *Chardonnet* au chardonneret, oiseau chanteur s'il en est, les *Colombi* à la colombe, les *Gelin* pourraient évoquer la forme ancienne *gelin* « coq », mais c'est plus probablement une altération du prénom Julien. *Merle* est fréquent comme surnom d'un homme qui

aime chanter. *Mouche* fait penser à l'insecte ou à l'émouchet, épervier mâle, appelé autrefois mouchet. *Cerf* et *Renard*, *Grillon* et *Sangsue* n'appellent pas de commentaires. *Chevolet*, dont le nom évoque un chevreau, est un sobriquet qui a désigné une personne agile. *Lièvre* pose une énigme : peut-être « peureux » ou, par moquerie, « lent », le contraire de l'animal qui court très vite. La traduction littérale de *Cæudevez* est « queue de veau ».

Terminons ce survol très partiel par une série de sobriquets bien connus, donnés généralement par dérision. S'il n'y a pas des *Lempereur* dans le Jura, il y a des *Leroy* ou *Le Roy*, des *Roy*, des *Duc*, des *Prince*, des *Comte* et des *Lecomte*, des *Marquis* et des *Monbaron*, des *Pape*, *Cardinaux*, et *Evéquo*, des *Moine* et des *Prêtre*.

*Christe* (avec sa variante *Christ*) était un surnom, car, selon Marie-Thérèse Morlet, le nom du Christ était tabou : « Ce surnom a dû s'appliquer à un homme maigre, au visage émacié, rappelant l'image du Christ. »

On ignore évidemment les conditions qui firent naître les noms que nous portons. Nous sommes donc les héritiers involontaires de noms plus ou moins plaisants. Quoi qu'il en soit, il est odieux de se moquer d'une personne à cause du nom qu'elle porte.

## La Ruelle du Patet

Un visiteur de la vieille ville de Porrentruy admire l'ensemble des maisons de la Cour-aux-Moines. Son regard s'attarde sur une plaque indicatrice de rue, apposée sur la façade d'un immeuble. La dénomination l'intrigue : Ruelle du Patet. D'où vient ce nom ?

C'est, lui répond le guide, en souvenir d'une ancienne rue de la ville, qui partait de l'Hôtel des Halles pour aboutir à la Cour-aux-Moines. On l'appelait aussi Rue du Grand Four, car l'Hôtel des Halles abritait le four banal. Les habitants de Porrentruy allaient y faire cuire leur pain, en le confiant au fournier. Contre redevance au prince-évêque, bien entendu. Mais quelle est l'origine de l'appellation Ruelle du Patet ? Ce nom provient d'une famille bourgeoise appelée Patet ou Patat qui, selon André Rais, ancien archiviste, y avait sa demeure en 1352.

Patet est très probablement un sobriquet devenu patronyme ou nom de famille. D'après Pierrehumbert (1926), un *patet* est un lambin, un traînard, un individu mou et irrésolu, un homme trop minutieux dans son travail. Le nom a aussi valeur d'adjectif : « un ouvrier patet, une servante patète ». En parlant de choses, « un travail patet » est un travail très minutieux qui n'avance que lentement. On disait : « Les myrtilles, c'est patet à ramasser. » Une bouilloire patète était celle qui mettait beaucoup de temps à bouillir (Humbert). Le terme n'est pas exclusive-

ment suisse romand ; on le trouve dans le Lyonnais avec le même sens que chez nous : « Quelle patette que cette Tonine ! » (Nizier du Puitspelu).

Il faut rechercher l'étymologie de *patet* dans le nom régional *patte* « chiffon », employé adjectivement au sens de « mou et flasque comme un chiffon ». Notre patois connaît l'adjectif *paite* (Voir *Le parler jurassien*, tome III, page 168) de même signification.

Von Wartburg, qui a étudié à peu près tous les dialectes de France, a retrouvé le mot sous diverses formes selon les régions : *patet*, *patê*, *paté*, *patété*. Mais les significations sont très voisines : « flasque, lâche, mou, lent, niais, peureux, timoré, lambin, minutieux, scrupuleux, vétilleux, qui n'avance pas dans son travail ; homme méticuleux faisant la besogne d'une femme ». Chose étrange, le mot s'applique presque toujours à un homme. On trouve une seule fois l'adjectif *pateta* pour qualifier une femme maladroite. A Lyon, la *patèterie* c'est « la lambinerie, le tatillonnage ». En Franche-Comté, les *patteries* sont des « ouvrages minutieux ».

Les noms des rues d'une ville ancienne sont souvent évocateurs. A travers eux, c'est une facette de l'histoire de la cité qui transparaît en filigrane. Mais, en cette fin de siècle où l'on est si souvent pressé, prenons-nous encore le temps de rêver dans un vieux quartier ?

## Les noms de famille évoquant le terroir

Ouvrons l'annuaire téléphonique de notre région et essayons d'y repérer les noms de famille provenant de noms de lieux. Cependant, posons-nous une ou deux questions préalables : « Pourquoi tel individu s'appelle-t-il *Dubois* ou *Duval* ? La réponse est archisimple : à l'époque du nom unique – le plus souvent un prénom – il fallait distinguer trois ou quatre Paul, deux ou trois Joseph. On pouvait alors indiquer le lieu où ils vivaient : « C'était le Paul du bois ou le Joseph du val. » Les *Dumont* rappelaient le mont, les *Dumas* le mas ou la maison rurale isolée, les *Duplain* la maison située sur un endroit plat.

Commençons par les noms de villages, de villes, de contrées, de pays : les *Degoumois* venaient de Goumois, les *Daucourt* et *Docourt* d'Ocourt, les *Breuleux* des Breuleux et les *Montavon* évidemment du hameau dont ils portent le nom. Les *Borgognon* arrivaient sans doute de Bourgogne, les *Elsässer* d'Alsace, les *Schwob* et les *Schwab* de Souabe, les *Lallemand* d'un pays germanique. Quant aux *Langlois*, il serait hasardeux de leur attribuer une origine anglaise. Très vraisemblablement, il s'agit d'un surnom ironique désignant un individu qui se comportait à la manière (supposée) des Anglais.

Les *Duvanel* rappelaient « le sommet », les *Baume* « la grotte, l'abri sous roche », les *Bugnon* « la source », les *Fontanet* « la petite fontaine », les *Durieux* « le ru », c'est-à-dire le ruisseau, les *Bosquet* « le bouquet d'arbres », les *Débrosse* « les broussailles », les *Delbruyère* « la bruyère ». Les noms d'arbres sont presque tous transparents : *Poirier*, *Pommier*, *Chêne*, *Fresne*, *Saucy* (la saussaie).

*Chavanne* se réfère à « la cabane », *Chalet* à la construction du même nom, *Delessert* à « la terre défrichée », *Villat*, *Villars*, *Villard* et *Laville* à « la villa », c'est-à-dire le domaine agricole. Les *Jardin* et les *Curty* devaient être propriétaires d'un jardin plus important que les autres, les *Dupasquier* d'un pâturage et les *Grandchamp* d'un champ imposant par ses dimensions. Quant aux *Friche*, c'étaient des cultivateurs malchanceux qui ne possédaient que des friches, à moins que *Friche* ne résulte de la déformation du prénom *Fritz*.

Si l'on examinait tous les noms de famille issus d'un nom de terroir, tant dans les annuaires téléphoniques suisses romands que français, on pourrait dresser une liste impressionnante, sans la prétention d'être complet, évidemment. Contentons-nous donc de ce bref survol.

## Les noms de famille d'origines diverses

Lorsque l'on étudie les noms de famille, il faut avant tout se méfier des apparences, des ressemblances qui paraissent exister entre certains noms de personnes et des noms communs. Les variantes orthographiques n'ont généralement que peu d'importance. Elles résultent du fait que les scribes – souvent des curés qui tenaient les registres – écrivaient librement les noms qu'ils entendaient, parfois de la bouche d'illettrés. Dans « Patronymes d'Ajoie » (*Le beau pays d'Ajoie*, page 45), Roger Flückiger a démontré que les noms de famille terminés par « ez », par exemple *Amez*, *Bourquenez*, *Chaboudez*, *Quiquerez*, *Rebetez* n'ont rien à voir avec l'espagnol, la lettre « z » étant purement ornementale. A l'appui de son assertion, il note que *Fridez* se termine par le même « é » fermé que dans le nom *Rossé*. Ces remarques pertinentes s'appliquent aussi aux *Mathez*, *Mettez*, *Membrez*, *Plumez* et *Rondez*, par exemple. Chaque notaire, chaque secrétaire de village transcrivait comme il l'entendait des noms familiers à son oreille ou parfaitement inconnus. D'où l'orthographe fantaisiste de certains patronymes. Pensons aux *Chapuis* et aux *Chappuis*, aux *Bally* et aux *Baillif*. Il est cependant des variantes orthographiques qui décèlent des différences d'origine, telles les *Steulet* et les *Steullet*, les *Kohler* et les *Koller*, etc.

Les *Beausire*, *Châtelain*, *Chevalier* ou *Bailly* ont-ils un nom transmis par un titre ou sont-ce des sobriquets ? *Valet*, *Vallet* ou *Val-*

*ley* ne représentent pas forcément le serviteur ou le valet de ferme. C'était aussi le nom désignant un jeune garçon, comme l'atteste, par exemple, la chanson patoise intitulée *Les Vâlats de Mieco*. *Vallat*, doit-il être rattaché à *Vallet* ou désignait-il l'habitant d'une maison située dans un val ? *Paillard* qualifiait-il le joyeux débauché ou, plus simplement, « celui qui couche sur la paille, d'où vagabond » ? *Salvadé* doit-il être rattaché à « sauveur » et *Dominé* à « seigneur » ? Probablement. *Dominé* devait être le surnom d'un chantre. *Maire* et *Mayor* ne sont pas nécessairement issus du nom de magistrat municipal ou d'un grade militaire. Au Moyen Âge, le maire signifiait simplement l'« ancêtre », le parent le plus âgé de la famille.

Il existe à Alle un nom de famille assez énigmatique : *Racordon*. Selon Marie-Thérèse Morlet, il faut en rechercher l'origine dans le latin *cordus* « mûri tardivement » qui, dans certains dialectes, a donné *recordon* ou *racordon*, nom du second regain. Notre auteur pense qu'il s'agissait du surnom d'un producteur de regain. Mais on voit mal un marchand de fourrage ne vendant que du regain. Si l'on examine le sens primaire de *cordus*, on trouve « né ou récolté à l'arrière-saison ». Il semble que l'on puisse conclure, sans grand risque d'erreur, que *Racordon* a dû désigner un enfant venu longtemps après les autres.

Pour s'approcher le plus possible de la signification d'un nom de famille, il faut

examiner les formes anciennes. Dans le meilleur des cas, les natifs d'une commune jurassienne retrouveront leur plus lointain ancêtre au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Rarement avant. Et tous n'auront pas cette chance. D'où la nécessité de consulter les registres de baptêmes, de mariages et de décès à l'Office du patrimoine historique, à Porrentruy où ils existent sous la forme de microfilms. On pourra aussi recourir aux minutes des notaires et aux différents documents conservés aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy également. Mais qu'on ne se fasse pas trop d'illusions : ce genre de recherches n'apprend pas grand-chose sur l'origine d'un nom de famille. De plus, il exige quelques connaissances en paléographie, car la lecture des textes anciens est souvent difficile pour le profane. Restent les dictionnaires étymologiques des noms de famille. Ils concernent avant tout la France. On n'y trouvera pas nécessairement son

nom. Les glossaires patois peuvent, çà et là, fournir des pistes intéressantes, car la forme des noms a évolué suivant la phonétique de la région où ils ont pris naissance.

Découvrir le sens précis d'un nom de famille est une entreprise très délicate. Nombreux sont les patronymes qui gardent encore leur secret. A l'inverse, quand un nom transparent est dépréciatif, il suscite des réactions inattendues de ses porteurs qui peuvent se sentir agressés. Mieux vaut ne pas insister.

Quoi qu'il en soit, la prudence s'impose lorsque l'on croit déceler une ressemblance entre un nom de famille et un nom commun. Deux exemples nous en convaincront : *Crétin* n'a très probablement d'autre signification que Chrétien, nom de baptême dont la forme savante est *Christian*, et *Cattin* est sans nul doute un des très nombreux diminutifs du prénom Catherine.

## Que faire pour changer son nom ?

La réponse à cette question est très simple. Il y a deux solutions : l'une facile, l'autre difficile. Si l'on est une femme : se marier. Si l'on est un homme : adresser une requête dûment motivée au Gouvernement jurassien ou, si l'on habite un autre canton, au Conseil d'Etat.

Certaines femmes, attachées à leur nom de jeune fille, peuvent l'associer à celui de leur mari. Encore faut-il qu'une demoiselle

*Hêche*, de Cornol, n'épouse pas un monsieur *Merz* de Bienne. Le cas se serait produit il y a une cinquantaine d'années, paraît-il. Cependant, il y a gros à parier que la carte de visite du couple ne portait que le nom du mari.

Les dispositions du Code civil exigent que, dans l'intérêt public, le nom de famille et le prénom d'une personne demeurent invariables. Il n'est certes pas interdit de

choisir son deuxième prénom comme prénom usuel, ni de franciser un patronyme allemand dans l'annuaire téléphonique. Les *Tschudi* qui habiteraient en Suisse romande pourraient se nommer *Tchoudy*. Les PTT ne vérifient pas l'exactitude des inscriptions qui leur sont communiquées. Toutefois, les pièces d'identité des *Tchoudy* seront conformes aux registres de l'état civil : ce sera *Tschudi*. Nul ne peut ajouter ni retrancher quoi que ce soit à son nom ou son prénom : Marie-Anne n'est pas Marianne.

Dans des cas exceptionnels, la loi permet un changement de nom. Mais cette autorisation n'est accordée que s'il existe de justes motifs. Cette notion de « justes motifs » déterminera le préavis que la section de l'état civil et des habitants donnera au Gouvernement.

Si vous vous appelez *Crétin* et que vous demandez que votre nom soit orthographié *Crestin*, vous avez toutes les chances d'obtenir un changement de nom, comme l'atteste l'annuaire téléphonique (Soulce). Si vous vous appelez *Noir* et que votre enfant est l'objet de railleries de la part de ses camarades parce que ses cheveux sont d'un blond pâle, vous n'avez pas la moindre chance d'obtenir un changement de nom. Les motifs qui peuvent légitimer un changement de patronyme ne sont pas énumérés dans le *Code civil*, mais le fait de porter un nom ridicule ou choquant est déterminant. Encore faut-il prouver qu'il compromet notablement la réussite professionnelle de son titulaire.

Dans son livre *Vous et votre nom*, Jean-Louis Beaucarnot cite les changements les plus fréquents intervenus en France. Il se base très sérieusement sur la publication du *Journal officiel* : « Le record incontesté est celui du nom de *Cocu* (447 demandes jusqu'en 1991). Très loin suivent les *Cochon* et *Cauchon* (230 demandes), *Bordel* (202), *Labite* (136), *Putin* (101), *Crétin* (97)... suivis d'une véritable cohue de noms parmi lesquels on pourra remarquer de larges pelotons de *Vachier*, *Boudin*, *Couillard*, *Sallaud*, *Couillon*, *Cornichon*, *Cucu* (...) *Verge* et *Laverge*, *Pine* et *Lapine*, *Queulevée*, *Bitaubec*, *Convert*, *Blancon*, *Francon*, *Laputte*, *Lagarce* et *Elkouch* » (p. 142-143). « La plus longue liste de ces noms est constituée par ceux d'aspect scatologique (18 % des cas). Ce sont : *Caca*, *Merdier*, *Crotte* et *Lacrotte*, *Fumier*, *Dufumier* et *Taillefumier*, *Chion*, *Chigros*, *Chivert*, *Chirouge*, *Pourchier*. Suivent les *Pératé*, *Salpéteur*, *Lapisse*, *Jurine* et *Lhurine*, *Lanusse* et *Hanus*, et une légion de *Lecul*, *Cucuroze*, *Cuvert*, *Curon*, *Moncu* et *Moncus*, *Cubeau* et *Bocu*, *Sercu* et *Chocu*. (p. 144).

A la lecture de cette liste effrayante, on comprend qu'il existe en France une Association des handicapés patronymiques. Son but est d'aider ses adhérents dans leurs démarches administratives. Comme le relevait plaisamment Jean-Louis Beaucarnot (dans une conférence entendue à la radio), cette association d'utilité publique a une particularité rare : son comité change constamment. Dès qu'un membre est arrivé à ses fins, il démissionne. Charité bien ordonnée commence par soi-même.